

Objet : rythme scolaire pour la rentrée de septembre 2018 (A lire attentivement !)

Chers parents,

Le temps est venu de penser à la rentrée de septembre 2018.

En concertation avec les différents établissements de la commune, la demande de dérogation pour une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours a été acceptée par le Directeur Académique des services de l'éducation nationale. Cela implique quelques modifications :

- La pré-rentrée des enseignants est ainsi fixée au jeudi 30 août avec un pré-accueil l'après-midi en maternelle ainsi que pour les CP, CE1 et CE2 de Ste Marie. Cela permettra aux familles concernées de déposer, comme à l'habitude, les affaires avant la rentrée...
- **La rentrée des élèves est fixée exceptionnellement au vendredi 31 août**, une rentrée anticipée pour permettre aux enfants de bénéficier d'une pause méridienne d'1 h 30 suite au réaménagement de la semaine scolaire. Cette pause méridienne d' 1 h 30 (contre 1 h 20 autrefois) donne pleinement satisfaction et répond ainsi à l'obligation faite par l'Éducation Nationale.

Attention : Concernant cette rentrée anticipée du 31 août, aucun service (car, restauration et périscolaire) ne fonctionneront ce jour-là. Merci de prendre vos dispositions en terme d'organisation et de prise en charge. En cas de grande difficulté sur le temps du midi, merci de vous manifester auprès du chef d'établissement (courrier ou mail).

Deux samedis matins d'école seront aussi posés, l'occasion pour vivre pleinement avec les familles des temps forts :

- **le samedi 8 septembre** : Pour lancer l'année scolaire, les familles sont invitées dans l'église à 11 h 00 pour une "bénédiction des cartables".

A l'issue, un pot sera organisé par les associations APEL/OGEC pour l'ensemble des familles. Les parents auront préalablement récupéré leur(s) enfant(s) à la sortie des classes prévue à cette occasion à 11h30).

- **le samedi 27 avril** : Pour un autre évènement non encore défini

L'organisation pédagogique sera la suivante :

En cycle 1 : Une classe de TPS/PS, de PS/MS, de MS/GS et de GS

En cycle 2 : Une classe de CP, de CP/CE1, de CE1/CE2 et de CE2

En cycle 3 : Une classe de CM1, CM1/CM2 et de CM2

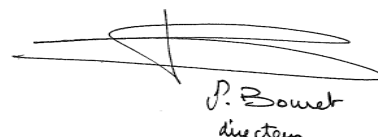
Les nouveaux horaires de l'établissement seront les suivants :

- 8 h 45 / 8 h 55 : accueil puis fermeture des accès
- 12 h 15 : pause méridienne
- 13 h 35 / 13 h 45 : accueil puis fermeture des accès
- 16 h 35 : sortie

Les différents services : périscolaire, car et restauration resteront inchangés en terme d'horaires.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Bouret, le chef d'établissement



P. Bouret
directeur